



PROCÈS-VERBAL

NOM DE LA COMMISSION

Réunion du :	Lundi 24 août 2026 en visio
à :	19h00
Présidence :	FREMONT Frédéric
Présents :	OLLIVIER Guy – RIOLET Philippe – MAZEAU Laurent – PERIN Jean-Paul – POITVIN Jean-Luc
Excusés :	DE MARI Didier – MEUNIER Régis – BASTGNE Patrick – LEYMARIE Matthieu
Assistent à la séance :	

☆☆☆☆☆☆☆☆

La Commission Régionale des Délégués et de Sécurité présente ses sincères condoléances à Régis Meunier pour le décès de son oncle, à Hafid BENALI pour le décès de sa fille et à Gilles BERTON pour le décès de son papa.

La Commission Régionale des Délégués et de Sécurité adresse ses sincères félicitations à Guillaume POMARES et à sa compagne Coralie pour la naissance de leur fils Mathieu, né le 3 juillet 2026

I/ Information de la commission

- Candidature de Laurent LECOCQ à la FFF envoyée le 2 juillet 2026, Laurent LECOCQ est convoqué le 1 septembre 2026 en visio.
- Reçu du District du 28 la candidature de Thierry PERTHUIS, validée par le CD de la Ligue
- Parka commandée par Patrick Bastgen aux délégués nommés.
- Validation du CD Ligue du 9 juillet 2026 pour la candidature de Jean-Luc POITVIN à la Commission des Délégués et Sécurité de LCVL.
- Vu sur foot 2000 : Indisponibilité pour RAFRAFI Nadhir pour toute la saison.
- Envoi de l'annuaire aux délégués LCVL V1



- RAPPEL : Bien lire sur son espace officiel les différents messages et prendre connaissance des documents. Beaucoup de délégués ne le font pas.
- Envoi des accréditations 2026/2027
- RDV avec la CRA le vendredi 28 août 2026 au district 37 pour coopération entre arbitres et délégués : Frédéric FREMONT et Jean-Paul PERIN
- Mise en place d'une chartre de bonne conduite des membres de la commission régionale des délégués et de sécurité pour la saison 2026/2027.
- Une demande à huis clos pour le 06.09.2026 en U18 R2 St AVERTIN – ST AMAND LONGPRE : Un délégué Ligue sera désigné sur cette rencontre.

II/ COURRIELS

- Mail reçu de Franck POMPIDOU pour intervention chirurgical le 2 octobre 2026 avec ensuite une indispo minimum de 2 mois. Opérationnel début de saison
- Mail reçu de Marc LECOEUR pour la prise en compte de sa mise à disposition du district 28
- Mail reçu de Pascal LOISILLON pour arrêt de la fonction : remerciements pour les services rendus
- Mail reçu de David COULOIGNER pour remerciements promotion : Pris note
- Mail reçu de Jean-Michel DENONIN pour remerciements promotion : Pris note
- Mail reçu de Jean-Michel DENONIN pour désignation via foot 2000 : Pris note
- Mail reçu de Jean SCHMITT pour question sur le carton blanc : Pris note
- Mail reçu de Jean SCHMITT pour savoir le critère de classement des délégués : Pris note
- Mail reçu de Christian BERGER pour sa nomination en catégorie B et qu'il intègre la Berrichonne de Châteauroux : Pris note
- Mail reçu de Jean BERGE pour démission : Remerciements pour les services rendus, pris note
- Mail reçu concernant le carton blanc et la pause apaisement : Envoi aux délégués
- Mail reçu commission du 18 pour invitation pour le 29.08.2026 à 8h30 réunion début de saison : Frédéric FREMONT sera présent à cette réunion.



- Mail reçu commission du 45 pour invitation pour le 29.08.2026 à 9h00 réunion de début de saison : Aucun membre de la commission n'étant disponible.
- Mail reçu de la CFDN pour rétrogradation d'Alain DESOEUVRES en catégorie B FFF
- Mail reçu pour la réunion des clubs de R1 le 25 août 2026 de 18h30 à 20h00 en visio : Commission représenté par Didier DE MARI
- Mail reçu du secrétaire général de la Ligue pour laisser libre choix aux délégués de mettre en ligne leur permis, à la suite de la demande du service compta de la Ligue
- Mail reçu pour validation du CD Ligue pour les désignations des délégués LCVL en N2 pour immersion
- Mail reçu de Patrick MOUSSONNE pour la création dans le département 28 du portail délégué
- Mail reçu de Guillaume POMARES pour indisponibilité : Pris note
- Mail reçu de Pascal LORGEUX pour erreur annuaire (stagiaire au lieu de B) : Pris note
- Mail reçu du secrétaire général de la Ligue pour participer à l'observatoire et contribuer aux tests avec participation en visio : Jean-Paul PERIN représentera la commission
- Mail reçu de Lucas PATRON pour problème de sécurité à Blois en U17 NAT, transmis au service sécurité de la FFF

III/ Sécurité

- Visio formation pôle sécurité le 16 juillet 2026 à 17h00 (Frédéric FREMONT. Didier DE MARI . Jean-Paul PERIN)
- LIGUE 3 BETLIC, (Frédéric FREMONT) - US ORLEANS / ROUEN 14.08.2026 (visio préfecture le 06.08.26) En présentiel le 14.08.2026 – (Frédéric FREMONT)
- Mail fait aux 2 clubs accédant au N2 St Jean le Blanc et Avoine (Didier DE MARI et Frédéric FREMONT)
- Visite installation Avoine - Frédéric FREMONT le 26.08.2026
- Visite installation St Jean le Blanc - Didier DE MARI le 24.08.2026



IV/ CARTON BLANC :

Rôle du délégué de la rencontre au regard du règlement carton blanc

D'après l'Article 6 du Chapitre 1 (concernant les joueurs) :

« Le chronométrage [de l'exclusion temporaire] est assuré par l'arbitre ou le Délégué de la rencontre s'il y en a un. »

- Responsabilité :
Le délégué peut être chargé de suivre et valider le décompte des 10 minutes d'exclusion temporaire (pour un joueur ou un capitaine), en collaboration avec l'arbitre.
Cela inclut l'intégration des temps de jeu interrompus (remplacements, blessures, célébrations, etc.) dans le décompte.
- Contexte :
Ce rôle est complémentaire à celui de l'arbitre, qui reste l'autorité principale pour notifier l'exclusion (via le carton blanc) et gérer son application (retour du joueur, respect des règles, etc.).

À noter
- Le délégué n'est pas mentionné dans les autres articles du règlement, ce qui suggère que son intervention est optionnelle
- **MENTION DANS LE RAPPORT** : oui, obligatoire au même titre qu'un avertissement ou exclusion

V/ PAUSE APAISEMENT

Rôle du délégué dans le cadre des pauses d'apaisement

1. Participation à la pause d'apaisement

D'après l'Article 4 :

- L'arbitre peut inviter le délégué *sous réserve du comportement des bancs* (ainsi que les capitaines, entraîneurs, ou autres responsables) à rejoindre le rond central pendant la pause.
- **En aucun cas, le délégué ne doit rentrer sur la pelouse et aller dans le rond central.**
- Le délégué est alors informé des raisons de l'interruption, des observations de l'arbitre, et des attentes pour la reprise du match.

2. Collaboration avec l'arbitre



- Le délégué peut apporter son soutien pour :
 - **OBLIGATION** : Apaiser les tensions entre les équipes ou les responsables.
 - Rappeler les règles de comportement et les responsabilités collectives.
 - **OBLIGATION** : Aider à rétablir un climat serein avant la reprise du jeu.

3. Mention dans le rapport d'après-match

- Bien que ce ne soit pas explicitement précisé, le délégué peut contribuer à l'observation des réactions pendant la pause (joueurs, capitaines, responsables d'équipe).
- Ces informations peuvent être intégrées au rapport de l'arbitre (Article 7) et du délégué, qui documente :
 - Le moment et les motifs de la pause.
 - Les réactions observées.
 - Les éventuelles mesures disciplinaires prises.

Le délégué n'a pas de pouvoir décisionnel : il agit en soutien à l'arbitre, qui reste l'autorité unique pour déclencher, gérer et conclure la pause.

- Son rôle est pédagogique et logistique : il aide à désamorcer les tensions et à faciliter la communication entre les parties.

MENTION DANS LE RAPPORT : Mention obligatoire avec le moment et le positionnement du délégué, les motifs expliqués par l'arbitre, le comportement/Réactions de tout l'entourage et les mesures disciplinaires prises

VI/ Effectifs au 1 juillet 2026

Délégués LFP : 01

Délégués FFF : 12 (4A – 7B – 1 Stagiaire)

Délégués A LCVL : 17

Délégués B LCVL : 24

Stagiaire LCVL : 7

Accompagnateur FFF : 1

Accompagnateur LCVL : 2

TOTAL : 64



Accompagnateurs (trice) LCVL : Monique JUSTE – Régis MEUNIER – Didier DE MARI – Philippe RIOLET – Alain DESOEUVRES – Jean-Paul PERIN – Laurent MAZEAU – Frédéric FREMONT

Les autres délégués, intégrés en fédérations, assurent des accompagnements et peuvent également être désignés pour les championnats régionaux.

VII/ DESIGNATIONS :

- Pour les délégués A, dans la mesure du possible, Ils n'iront qu'une fois par phase de championnat dans un club de R1 à l'exception de la coupe de France.
- Matchs jeunes FFF pour les potentiels FFF et les délégués A
- Potentiels FFF en immersion sur les rencontres de N2 match d'immersion afin d'apprendre. Le coût sera de 536,04€ pour les 8 rencontres d'immersion

VIII/ ACCOMPAGNEMENTS :

Philippe RIOLET travaille déjà sur les désignations des accompagnements avec une priorité de voir les nouveaux stagiaires sur la première journée de R2 et R3.

Avec les modifications des différents championnats Nationaux, il sera un peu plus compliqué de faire des accompagnements sur les compétitions Régionales sur certains samedis.

IX/ CALENDRIER ANNUEL DES REUNIONS BUREAU ET PLENIERE

- Observateur FFF mardi 25 août 2026 à 18h00 visio
- Stagiaires jeudi 27 août 2026 Visio à 18h00
- Délégués A mardi 1 septembre 2026 à 18h00 visio
- Délégués B mercredi 2 septembre 2026 à 18h00 visio
- Pour les absents jeudi 3 septembre 2026 à 18h00 visio
- Commission mercredi 16 septembre 2026 à 9h30 à la ligue
- Mardi 13 octobre 2026 à 9h00 à
- Mardi 10 novembre 2026 à 9h00 à
- Mardi 15 décembre 2026 à 9h00 en plénière à la ligue
- Mardi 19 janvier 2027 en visio à 19h00
- Mardi 23 février 2027 en visio à 19h00
- Mardi 23 mars 2027 en plénière à 9h00 à la ligue
- Mardi 27 avril 2027 à 9h00 à
- Mardi 25 mai 2027 à 9h00 à
- Samedi 12 juin 2027 réunion de fin de saison Lieu à définir
- Mardi 29 juin 2027 9h00 à Tours



X/ QUESTIONS DIVERS

Les désignations seront attribuées par catégorie de la manière suivante :

Délégués A : Compétitions Jeunes FFF – et toutes les compétitions Ligue

Délégués B : R2 et R3 et les compétitions Ligue (sauf R1)

Délégués Stagiaires : en R2 et R3 et les compétitions Ligue (sauf R1)

Président de séance

Frédéric FREMONT

Le Secrétaire

Jean-Paul PERIN

Publié le 28 / 08 /2026